

Compte rendu de la réunion du Conseil Municipal **du vendredi 6 juin 2025**

Présents : Louis SALLES, Michel GIRONDE, Isabelle GAGNOL, Olivier GIRAUD, Alain DUCRAY, Jean-Paul LARIVIERE, Fabrice MONTAGNIER.

Absents excusés : Pauline CARRON, Dominique LAJOIE, Marianne FUSADE, Amandine TACHON, Marie-Claude DUCROUX.

Secrétaire : Isabelle GAGNOL est nommée secrétaire de séance.

Le PV du conseil municipal du 2 mai 2025 est approuvé à l'unanimité.

ENEDIS

- Le remplacement du compteur de la salle des fêtes pour un passage de C5 en C4 est programmé le 11 juin. Ce changement d'abonnement doit réduire notre dépense électrique sur la salle des fêtes.
- Le déplacement du compteur du logement de l'ancien garage Magnet est prévu pour le 11 juin. Ce déplacement permet de rendre totalement indépendant le garage pour son aménagement.

Personnel communal

Monsieur CHAMBONNIERE Frédéric est embauché en CDD sur 35h hebdomadaires.

Investissements :

- Dossier en cours :
 - Remplacement des fenêtres et de la porte de la mairie.
 - Remplacement des convecteurs par des nouveaux modèles programmables.
 - Isolation intérieure garage Magnet pour occupation en annexe de la salle des fêtes.
- Pose de panneaux photovoltaïques et batteries sur le garage communal pour autoconsommation complète du site de la mairie. Puissance 9 KWA.

Devis PART ENER validé par le Conseil Municipal d'un montant de 25 496, 15 € TTC.

Le Conseil Municipal décide de supprimer le bureau aménagé dans le garage Magnet et ce afin de disposer de l'ensemble de l'espace.

Voirie

Le Conseil Municipal valide le devis d'ADN TP pour les travaux chemin Bois Dieu et les Corre d'un montant de 10 213 € H.T.

Carte communale

La commission chargée du suivi des travaux va soumettre les améliorations à apporter au projet proposé.

Eglise

Le Conseil Municipal valide le devis de MDB pour la réfection de la porte d'entrée Nord, d'un montant de 4 380 € TTC.

Achat Terrains

Le Conseil Municipal donne un avis favorable à l'achat des parcelles B 709, B 518 et B 519 (parking près du tennis), soit une superficie totale de 1 754 m² d'un montant de 2 000 € à Monsieur MORLAT Michel.

Questions diverses

- Délégués communautaires : La commune d'Isserpent aura aux prochaines élections en 2026 deux délégués communautaires.
- SICTOM : Des déchets se retrouvent dans les champs à côté du point tri. Le Conseil Municipal propose de mettre en place des protections pour éviter la dispersion des ordures et en particulier les papiers.